Délibération

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20261103-DELBU2026_11_69-DE

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Vincent LE MEAUX , s'est assemblé, à 09h00, Salle Le Trieux, Guingamp sous la présidence de Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :
Béatrice BILLAUX, Pascal BONNEAU, Yvon BOUTIER, Virginie DOYEN, Michel DUMAIL, Yannick ECHEVEST, Cyril JOBIC, Yannick LE BARS, Philippe LE GOFF, Vincent LE MEAUX, Frédéric LE MEUR, Guillaume LOUIS, Damien MALINAS, Dominique PARISCOAT, Olivier PICART, Véronique ROLLAND, Richard VIBERT

Absents excusés : BINOT Marie-Christine, CONNAN Gildas, GIUNTINI Jean-Pierre, LEBRETON Bruno, O'CONNOR Nathalie, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian,

❖ ❖ ❖ ❖

DELBU2026-11-069
Développement Economique : Cession d'un terrain à M. Nicolas LE PROVOST – Zone d'activité du Courjou - Bourbriac

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération DEL2025-01-019 du Conseil d'Agglomération du 28 janvier 2025 portant sur la révision des prix de cession des terrains dans les zones d'activités communautaires ;

Vu la délibération DEL2026-04-096 du 14 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil d'Agglomération au Bureau Communautaire ;

Considérant le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ayant pour ambition n°1 « d'Être créatif et productif : Agir pour une terre créative et productrice de valeurs ajoutées », dont l'engagement n°3 est « d'être acteur de l'économie locale » et dont les objectifs stratégiques sont notamment « d'accompagner la création et la reprise d'entreprise » et « d'accompagner l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises » ;

Considérant l'avis des Domaines émis en date du 26 octobre 2026 et établissant la valeur vénale du terrain sur la zone du Courjou à Bourbriac à 17,80 € HT/m² ;

Considérant que le prix de cession de 17 € HT/m², soit 23 375 € HT, est conforme à la grille tarifaire fixée par la délibération DEL2025-01-019 et se situe dans cette marge ;

Considérant qu'au vu de la marge d'incertitude de l'évaluation effectuée par les Domaines ce prix peut être considéré comme étant le prix du marché ;

Considérant la demande de M. Nicolas LE PROVOST d'acquérir le lot désigné ci-après :
DESIGNATION : COMMUNE DE BOURBRIAC
Terrain d'une superficie de 1 375 m² correspondant à la parcelle suivante :

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20261103-DELBU2026_11_69-DE

Section	Numéro	Adresse	Superficie
ZL	302	6 ZA du Courjou	13 a 75 ca

Considérant que l'acquéreur supportera la T.V.A (sur marge ou sur le prix total en fonction du régime appliqué lors de l'acquisition de la parcelle), Guingamp-Paimpol Agglomération ayant pris la position d'assujettie ;

Considérant que les frais d'actes, droits, taxes et honoraires seront à la charge de l'acquéreur ;

Considérant que le paiement du prix interviendra au comptant le jour de la signature de l'acte de vente et qu'il en sera de même pour la T.V.A. ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Valide la cession à M. Nicolas LE PROVOST, ou toute personne ou société pouvant s'y substituer, du terrain désigné ci-dessus, sans exception ni réserve, aux conditions stipulées précédemment, prévoyant notamment une cession au prix de 17 € HT le m² ;
- Autorise qu'un compromis de vente soit signé dans un délai de 9 mois à compter de la date de présente délibération. A défaut, Guingamp-Paimpol Agglomération retrouvera la libre disposition du terrain ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces qui s'y rapportent ainsi que plus généralement pour faire le nécessaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération